

GULF PERFORMANCE PLUS RACE FUEL

Fiche de données de sécurité

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1. Identificateur du produit

Formulaire de produit : Mélange
Nom du produit : Gulf Performance Plus

1.2. Utilisations considérées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange :Fuel:

1.3. Renseignements sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité (FDS)

Combustible #1 FUEL IRISH TED-MENA LIMITED
Unit 12C Beulah Building
Finisklin Road
Sligo F91R2V5, Ireland

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Identification des dangers

Classification

(SGH-US)

Flam. Liq. 2	H225
Irriteur de la peau. deux	H315
STOT SE 3	H336
Repr. 2	H361
STOT RE 2	H373
Asp. Tox. 1	H304

2.2. Eléments d'étiquette

Étiquetage SGH-États-Unis

Pictogrammes de danger(SGH-États-Unis)



GHS02



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement (SGH-US)

Mentions de danger (SGH-US)

: Danger

H225 – Liquide et vapeur hautement inflammables

H227 – Liquide combustible

H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de

pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation de la peau

H336 - Peut causer de la somnolence ou des étourdissements

H361 - Soupçonné de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître

H373 - Peut causer des dommages aux organes par une exposition prolongée ou répétée

Gulf Performance Plus Race Fuel

Fiche de données de sécurité

Conseils de prudence(SGH-États-Unis)

: P201 - Obtenir des instructions spéciales avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler tant que toutes les précautions de sécurité n'ont pas été lues et comprises.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. -Non tabagisme
P233 - Garder le récipient hermétiquement fermé
P240 - Conteneur terrestre/sous douane et équipement de réception
P241 - Utiliser de l'équipement électrique/de ventilation/d'éclairage/d'équipement antidéflagrant
P242 - Utilisez uniquement des outils anti-étincelles
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques
P260 - Ne pas respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray
P261 - Évitez de respirer la poussière / fumée / gaz / brouillard / vapeurs /spray
P264 - Laver soigneusement après manipulation
P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé
P273 - Éviter les rejets dans l'environnement
P280 - Portez des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale
P301+P310 - SI VOUS AVEZ TORT : APPELEZ IMMÉDIATEMENT UN CENTRE ANTIPOISON ou un médecin /médecin
P302+P352 - SI SUR LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon
P303+P361+P353 - EN CAS DE PEAU (ou de cheveux) : Enlevez/ enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/douche
P304+P340 - EN CAS d'inhalation : amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer
P308+P313 - SI vous êtes exposé ou préoccupé : Obtenez un avis ou une attention médicale
P312 - Appelez un CENTRE ANTIPOISON / médecin / médecin si vous ne vous sentez pas bien
P314 - Obtenez des conseils médicaux et de l'attention si vous ne vous sentez pas bien
P331 - En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P362 - Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser
P370+P378 -En cas d'incendie : Utiliser du CO2, un produit chimique sec, de la mousse (AFFF/ATC) ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction
P391 - Recueillir les déversements
P403+P233 - Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé
P403+P235 - Conserver dans un endroit bien ventilé. Restez au frais
P405 - Magasin fermé à clé
P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales /régionales/nationales/internationales.

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-US)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/informations sur les ingrédients

3.1. Substance

Sans objet

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification (SGH-US)
2-Methoxy-2-Methylpropane	(No CAS) 1634-04-4	10 - 50	Flam. Liq. 2, H225 Irriteur de la peau. 2, H315
Methyl Benzene	(Numéro CAS) 108-88-3	5 - 15	Flam. Liq. 2, H225 Irritation cutanée 2, H315 Repr. 2, H361

Gulf Performance Plus Race Fuel

Fiche de données de sécurité

			STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Repr. 2, H361 STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373
Tétraéthylplumbane	(Numéro CAS) 540-84-1	20 - 60	Flam. Liq. 4, H227 Tox aiguë. 2 (voie orale), H300 Tox aiguë. 1 (voie cutanée), H310 Tox aiguë. 2 (inhalation), H330 Réimpr. 1A, H360 STOT RE 2, H373 Aiguë aquatique 1, H400 Aquatique chronique 1, H410

2,2,4 - Triméthylpentane	(Numéro CAS) 540-84-1	10 - 60	Flam. Liq. 2, H225 Aspic. Tox. 1, H304 Irriteur de la peau. 2, H315 STOT SE 3, H336
Naphta (pétrole, alkylate de gamme complète)	(Numéro CAS) 68527-27-5	5 – 50	Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Irritation cutanée 2, H315 Asp. Tox 1, H340 Irriteur de la peau. 2, H315 STOT SE 3, H336

Gulf Performance Plus Race Fuel

Fiche de données de sécurité

4.1. Description des mesures de premiers soins

Mesures de premiers soins après inhalation	: Amener la personne à l'air frais. Si vous ne respirez pas, administrez la RCR ou la respiration artificielle. Obtenez immédiatement des soins médicaux.
Premiers soins après contact cutané	: Après contact avec la peau, laver immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon. Si une rougeur ou une irritation de la peau se développe, consultez un médecin.
Premiers soins après un contact visuel	: Rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en tenant les paupières écartées pour assurer le rinçage de toute la surface de l'œil. Continuez à rincer pendant 15 minutes supplémentaires si un médecin n'est pas immédiatement disponible. Consultez immédiatement un médecin, de préférence un ophtalmologiste.
Premiers soins après ingestion	: Si le matériau est avalé, obtenez immédiatement des soins médicaux ou des conseils. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'y être invité par le personnel médical.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes/blessures après inhalation	: Respirer des concentrations élevées peut être nocif. Peut causer une dépression du système nerveux central ou Effets. Les symptômes peuvent inclure des maux de tête, de l'excitation, de l'euphorie, des étourdissements, une incoordination, de la somnolence, des étourdissements, des étourdissements, une vision floue, de la fatigue, des tremblements, des convulsions, une perte de conscience, le coma, un arrêt respiratoire et la mort, selon la concentration et la durée de l'exposition. Respirer de fortes concentrations de ce matériau, par exemple, dans un espace confiné ou par abus intentionnel, peut provoquer des battements cardiaques irréguliers pouvant entraîner la mort.
Symptômes/blessures après contact cutané	: Le contact peut provoquer des rougeurs, des démangeaisons et une inflammation.
Symptômes/blessures après un contact oculaire	: Le contact peut causer de la douleur et une rougeur sévère et une inflammation de la conjonctive. Les effets peuvent devenir plus grave avec des contacts répétés ou prolongés.
Symptômes/blessures après ingestion	: Peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Peut causer le nerf central dépression ou effets du système. Les symptômes peuvent inclure la salivation, la douleur, la nausée, les vomissements et la diarrhée. L'exposition peut également causer des symptômes du système nerveux central semblables à ceux énumérés sous « Inhalation ».

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	: CO2, produit chimique sec, mousse (AFFF/ATC) ou pulvérisation d'eau
Agents extincteurs inadaptés	: Aucun.

5.2. Risques particuliers causés par la substance ou le mélange

Risque d'incendie	: Liquide et vapeur extrêmement inflammables.
Hazard qui explose	: En cas d'incendie ou s'il est chauffé, une augmentation de pression se produira et le conteneur peut éclater, avec le risque d'une explosion ultérieure. Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque d'incendie ou d'explosion. Les vapeurs peuvent parcourir de longues distances le long du sol avant de s'enflammer / revenir à la source de vapeur.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection pendant la lutte contre l'incendie	: Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet .
---	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence For non-emergency personnel

Aucune information supplémentaire disponible

Pour les intervenants d'urgence

Aucune information supplémentaire disponible

6.2. Précautions environnementales

Éviter les rejets dans l'environnement .

Gulf Performance Plus Race Fuel

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Si possible, arrêtez l'écoulement du produit.

Méthodes de nettoyage : Petit déversement : Arrêtez la fuite s'il n'y a pas de risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et passer la vadrouille s'il est soluble dans l'eau ou absorbé avec un matériau sec inerte et placé dans un récipient d'élimination des déchets approprié. Utilisez des outils anti-étincelles et de l'équipement antidéflagrant. Éliminer les déchets par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en élimination des déchets.

Déversement important : Arrêtez la fuite s'il n'y a pas de risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Relâchement de l'approche par le vent. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les espaces clos. Laver les déversements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Confiner et recueillir les déversements avec des matériaux absorbants incombustibles, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et les placer dans un conteneur pour élimination conformément aux réglementations locales (voir la section 13). Utilisez des outils anti-étincelles et de l'équipement antidéflagrant. Éliminer les déchets par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en élimination des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter le même danger que le produit déversé.

6.4. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire:

Conformez-vous à toutes les exigences applicables EPA, OSHA, NFPA et aux exigences nationales et locales cohérentes. Utiliser des pratiques appropriées de mise à la terre et de cautionnement. Entreposer dans des contenants bien fermés, étiquetés de façon appropriée et dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas exposer à la chaleur, aux flammes nues, aux oxydants puissants ou à d'autres sources d'inflammation. Ne pas couper, percer, meuler ou souder sur des contenants vides, car ils peuvent contenir des résidus explosifs. Évitez le contact avec la peau. Faites preuve d'une bonne hygiène personnelle, notamment en enlevant les vêtements souillés et en vous lavant rapidement à l'eau et au savon.

7.2. Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Conditions de stockage : Entreposer conformément aux réglementations locales. Entreposer dans un endroit séparé et approuvé. Conserver dans le contenant d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir rubrique 10) ainsi que des aliments et des boissons. Éliminez toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le contenant hermétiquement fermé et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à être utilisé. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus à la verticale pour éviter les fuites. Ne pas conserver dans des contenants non étiquetés. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique (s)

Fuel

SECTION 8: Contrôle de l'exposition et protection personnelle

8.1.

2-Methoxy-2-Methylpropane (1634-04-4)		
États-Unis ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	50 ppm
Benzène méthylique (108-88-3)		
États-Unis ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	200 ppm
États-Unis OSHA	OSHA PEL (Plafond)(ppm)	300 ppm

Gulf Performance Plus Race Fuel

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie appropriées	: L'évacuation locale et la ventilation générale doivent être adéquates pour répondre aux normes d'exposition.
Protection des mains	: Portez des gants imperméables pour minimiser le contact avec la peau.
Protection des yeux	: Lunettes de sécurité. Portez des lunettes de protection si des éclaboussures sont probables.
<hr/>	
Protection de la peau et du corps	: Portez des vêtements de travail appropriés.
Protection respiratoire	: Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables, utilisez une protection respiratoire approuvée par le NIOSH.

Gulf Performance Plus Race Fuel

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Odeur	: Hydrocarbure fort
Seuil d'odeur	: Aucune donnée disponible
pH	: Neutre
Taux d'évaporation relatif (butylacétate = 1)	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: -45°F
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Négligeable.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, kinematic	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Contenu en COV	: 100 %
----------------	---------

SECTION 10: Autres informations

10.1. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manutention et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et autres sources d'inflammation .

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion produit du monoxyde de carbone, des aldéhydes, des hydrocarbures aromatiques et d'autres hydrocarbures.

SECTION 11: Information toxicologique

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Nocif au contact de la peau. Nocif en cas d'inhalation.
----------------	---

Gulf Performance Plus Race Fuel

Safety Data Sheet

2-Methoxy-2-Methylpropane (1634-04-4)	
LD50 rat buccal	4 g/kg
LD50 Lapin dermique	> 10000 mg/kg
LC50 Rat d'inhalation(mg/l)	23576 ppm/4h

2,2,4 Trimethylpentane (540-84-1)	
LC50 Rat inhalé (mg/l)	>33.52 mg per liter (Temps d'exposition : 4 h)
LD50 Lapin dermique	>2000 mg/kg
LD50 rat buccal	>5,000 mg/kg

Methyl Benzene (108-88-3)	
LD50 rat buccal	636 mg/kg
LD50 Lapin dermique	8390 mg/kg
LC50 Rat inhalé (ppm)	12.5 mg/l/4h
ATE US (orale)	636.00000000 mg/kg
ATE US (dermique)	8390.00000000 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée : Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Peut causer des anomalies génétiques.
Cancérogénicité : Peut causer le cancer.

2-Methoxy-2-Methylpropane (1634-04-4)	
Groupe du IARC	3 - Non classable

Methyl Benzene (108-88-3)	
Groupe du IARC	3 - Non classable

2,2,4 Trimethylpentane (540-84-1)	
Groupe du IARC	Aucun ingrédient de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.
ACGIH	Aucun ingrédient de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène ou cancérigène potentiel par l'ACGIH
Statut du Programme national de toxicité (NTP)	Aucun ingrédient de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène connu ou prévu par le NTP

Toxicité pour la reproduction : Soupçonné de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

Peut causer de la somnolence ou des étourdissements:

Peut causer des dommages aux organes lors d'une exposition prolongée ou répétée. Les organes touchés comprennent : le sang, les reins, l'appareil reproducteur, le foie, les voies respiratoires supérieures, la peau, le système nerveux central (SNC), les yeux, le cristallin ou la cornée.

Risque d'aspiration : Peut être fatal s'il est avalé et pénètre dans les voies respiratoires.

SECTION 12: Information écologique

12.1. Information écologique

Écologie - généralités : Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Benzène méthylique (108-88-3)	
--------------------------------------	--

Gulf Performance Plus Race Fuel

Safety Data Sheet

CL50 poisson 1	15.22 - 19.05 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèce : Pimephales promelas [écoulement])
CE50 Daphnies 1	5.46 - 9.83 mg/l (Temps d'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna [Statique])
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 433 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata)
CL50 poisson 2	12.6 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèce : Pimephales promelas [statique])
CE50 Daphnies 2	11.5 mg/l (Temps d'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna)
EC50 Autres organismes aquatiques 2	12.5 mg/l (Temps d'exposition : 72 h - Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata [statique])

2,2,4 Triméthylpentane (540-84-1)

CL50 poisson 1	.11 mg/l (Temps d'exposition : 96 h – Espèce : Oncorhynchus mykiss [Truite arc-en-ciel])
CE50 Daphnies 1	.4 mg/l (Temps d'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna [Puce d'eau])

Methyl Benzene (108-88-3)

CL50 poisson 1	15.22 - 19.05 mg/l (Exposure time: 96 h – Espèce : Pimephales promelas)
CE50 Daphnies 1	5.46 - 9.83 mg/l (Exposure time: 48 h - Espèce : Daphnia magna)
EC50 Autres organismes aquatiques 1	> 433 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50 poisson 2	12.6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Benzène méthylique (108-88-3)

Log Pow	2.65
---------	------

2-Methoxy-2-Methylpropane (1634-04-4)

BCF fish 1	(aucune bioaccumulation prévue)
Log Pow	1.06 (à 23 °C)

2-Méthylbutane(78-78-4)

Log Pow	3.2 - 3.3
---------	-----------

Tétraéthylplumbane (78-00-2)

BCF fish 1	92 - 3189
Log Pow	4.32 (at 20 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Other adverse effects

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination des déchets : Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Gulf Performance Plus Race Fuel

Fiche de données de sécurité

Produit	:	Les produits ne doivent pas pénétrer dans les drains, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des contenants usagés. Envoyer à une entreprise de gestion des déchets agréée.
Emballages contaminés	:	Vider le contenu restant. Éliminer comme produit non utilisé. Ne réutilisez pas les contenants vides. Faire ne pas brûler, ou utiliser une torche tranchante sur le tambour vide. Conformément au DOT

SECTION 14: Transport information

Description du document de transport	:	UN1203 Essence comprend l'essence mélangée à de l'alcool éthylique, avec au plus 10 % d'alcool, 3, II
N° ONU (POINT)	:	1203
DOT NA no.	:	UN1203
Désignation officielle de transport DOT	:	Essence comprend l'essence mélangée à de l'alcool éthylique, contenant au plus 10 % d'alcool
Classes de danger du ministère des Transports (DOT)	:	3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120
Étiquettes de danger (DOT)	:	3 - Liquide inflammable



Groupe d'emballage (DOT)	:	II - Danger moyen
DOT Special Provisions (49 CFR 172.102)	:	144 - S'il est transporté en tant que résidu dans un réservoir de stockage souterrain (UST), tel que défini dans 40 CFR 280.12, qui a été nettoyé et purgé ou rendu inerte conformément à la norme 1604 de l'American Petroleum Institute (API) (IBR, voir 171.7 du présent sous-chapitre), le réservoir et ce matériau ne sont pas sous réserve de toute autre exigence du présent sous-chapitre. Toutefois, les sédiments qui restent dans le réservoir et qui répondent à la définition d'une matière dangereuse sont assujettis aux règlements applicables du présent sous-chapitre. 177 - L'essence, ou l'éthanol et les mélanges d'essence, destinés à être utilisés dans les moteurs à combustion interne (p. ex. automobiles, moteurs stationnaires et autres moteurs) doivent être affectés au groupe d'emballage II, quelles que soient les variations de volatilité. B1 - Si le matériau a un point d'éclair égal ou supérieur à 38 °C (100 °F) et inférieur à 93 °C (200 °F), les prescriptions relatives à l'emballage en vrac de l'article 173.241 du présent sous-chapitre s'appliquent. Si le matériau a un point d'éclair inférieur à 38 °C (100 °F), les prescriptions relatives à l'emballage en vrac de l'article 173.242 du présent sous-chapitre sont applicables. B33 - Les citernes à cargaison MC 300, MC 301, MC 302, MC 303, MC 305, MC 306 et DOT 406 équipées d'un évent normal de 1 psig utilisées pour le transport de l'essence doivent être conformes au tableau I de la présente disposition spéciale. Selon la classe de volatilité déterminée à l'aide de la norme ASTM D 439 et la pression de vapeur Reid (PVR) de l'essence donnée, la pression de chargement maximale et la température ambiante maximale permises pendant le chargement de l'essence ne doivent pas dépasser celles indiquées au tableau I. IB2 - GRV autorisés: Métal (31A, 31B et 31N); Plastiques rigides (31H1 et 31H2); Composite (31HZ1). Exigence supplémentaire: Seuls les liquides dont la pression de vapeur est inférieure ou égale à 110 kPa à 50 °C (1,1 bar à 122 F) ou 130 kPa à 55 °C (1,3 bar à 131 F) sont autorisés. T4 - 2,65 178.274(d)(2) Normal 178.275(d)(3)
DOT Exceptions relatives à l'emballage (49 CFR 173.xxx)	:	150
DOT Emballage non vrac (49 CFR 173.xxx)	:	202
DOT Emballage en vrac (49 CFR 173.xxx)	:	242
DOT Limites de quantité Aéronefs de passagers/rail (49 CFR 173.27)	:	5 L
DOT Limites de quantité Aéronefs cargo uniquement (49 CFR 175.75)	:	60 L
DOT Emplacement d'arrimage du navire	:	E - Le matériel peut être arrimé « sur le pont » ou « sous le pont » à bord d'un navire de charge et d'un navire à passagers transportant un nombre de passagers limité à 25 passagers, ou un passager par tranche de 3 m de longueur hors tout du bateau, mais il est interdit de transporter sur des bateaux à passagers dans lesquels le nombre limite de passagers est dépassé.

Gulf Performance Plus Race Fuel

Fiche de données de sécurité

SECTION 15: Information réglementaire

15.1. Réglementation fédérale américaine

Méthylbenzène(108-88-3)

Inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis
Inscrit à l'article 313 de la LEP (Listes de produits chimiques toxiques spécifiques)

SARA Article 313 - Déclaration des émissions	1.0 %
--	-------

2-Methoxy-2-Methylpropane (1634-04-4)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis
Inscrit à l'article 313 de la LEP (Listes de produits chimiques toxiques spécifiques)

SARA Article 302 Quantité de planification du seuil (TPQ)	1.0 %
---	-------

EPA TSCA Regulatory Flag

T - T - indique une substance qui fait l'objet d'une règle d'essai de l'article 4 en vertu de la TSCA.

LEP Article 313 - Déclaration des émissions. 1,0 %

2,2,4 Triméthylpentane (540-84-1)

1.0 %

Dangers de la LEP 311/312	Risque d'incendie Danger aigu pour la santé
CERCLA à signaler Quantité	1000 Lbs 2,2,4-Triméthylpentane
CERCLA 302 Quantité à déclarer	Ce matériau ne contient aucun composant avec un REQ CERCLA 302
CERCLA 302 Quantité de planification des seuils	Aucun produit chimique contenu dans ce matériau n'est assujéti aux exigences de déclaration de l'article 302 du titre III de la LEP.
CERCLA 304 Quantité à déclarer	Ce matériel ne contient aucun composant avec une section 304 EHS RQ
CERCLA 13 Ingrédients	Ce matériel ne contient aucun composant chimique dont le numéro CAS est connu et qui dépasse le seuil (de minimis) établi par l'article 313, titre III de la LEP.

Gulf Performance Plus Race Fuel

Fiche de données de sécurité

15.2. Réglementations des États américains

Méthylbenzène(108-88-3)				
Etats-Unis – Californie - Proposition 65 - Liste des cancérrogènes	Liste des cancérrogènes Proposition 65 - Developmental Toxicity	Etats-Unis – Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction- Femelle	Etats-Unis – Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction – mâle	Aucun niveau de risque significatif (NSRL)
	Oui	Oui		

Méthylbenzène(108-88-3)
États-Unis - Massachusetts - Liste des droits à l'information États-Unis - Minnesota - Liste des substances dangereuses États-Unis - New Jersey - Liste des substances dangereuses du droit de connaître États-Unis - Pennsylvanie - Liste RTK (Right to Know)

2-Methoxy-2-Methylpropane (1634-04-4)
États-Unis - Massachusetts - Liste des droits à l'information États-Unis - New Jersey - Liste des substances dangereuses du droit de connaître États-Unis - Pennsylvanie - Liste RTK (Right to Know)

2,2,4 Triméthylpentane (540-84-1)
États-Unis - New Jersey - Liste des substances dangereuses du droit de connaître États-Unis - Pennsylvanie - Liste RTK (Right to Know)

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H:	
Tox aiguë. 1 (par voie cutanée)	Toxicité aiguë (voie cutanée) de catégorie 1

Flam. Liq. 1	Liquides inflammables de catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables de catégorie 2
Irriteur de la peau. deux	Corrosion/irritation cutanée catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H225	Liquide et vapeur hautement inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation de la peau
H336	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements
H361	Soupçonné de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître
H373	Peut causer des dommages aux organes par une exposition prolongée ou répétée

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'exigences environnementales uniquement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une propriété spécifique du produit.

Disposition relative aux secrets commerciaux: Conformément aux réglementations et politiques de l'OSHA, les pourcentages spécifiques et les noms spécifiques de certains produits chimiques sont désignés comme un secret commercial et ne sont pas divulgués dans le présent document. Conformément à la réglementation en vigueur, cette FDS fournit les propriétés et les effets nécessaires des produits chimiques énumérés pour ce produit. En cas d'urgence médicale, le personnel médical peut contacter le numéro d'urgence indiqué et obtenir les détails de ces produits chimiques. Si ce besoin s'en fait sentir, nous demanderons au médecin traitant de nous fournir, au moment opportun, une lettre indiquant la

Gulf Performance Plus Race Fuel

Fiche de données de sécurité

nécessité médicale et une signature de confidentialité pour le informations obtenues.

Gulf Performance Plus Race Fuel

Fiche de données de sécurité
